

Rapport et décision de la réunion extraordinaire à huis clos du Comité permanent

13:00 – 13:30 Séance plénière du Comité permanent

1. Lors de sa réunion extraordinaire à huis clos, le Comité permanent a décidé, à l'unanimité, de nommer le Dr Musonda Mumba au poste de Secrétaire générale de la Convention sur les zones humides. Le Dr Mumba devrait prendre ses nouvelles fonctions le 1er octobre 2022.

Décision ExSC/2022-1 : Le Comité permanent a décidé, à l'unanimité, de nommer le Dr Musonda Mumba au poste de Secrétaire générale de la Convention sur les zones humides.

2. Le président du Comité permanent (Émirats arabes unis) remercie les participants et clôt la réunion.